LE

SÉMINAIRE

DE

NOTRE-DAME-DES-ANGES

PAR

N. E. DIONNE.

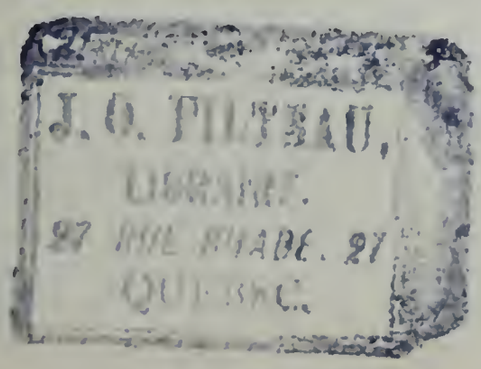

AB253319

LE

SÉMINAIRE

DE

NOTRE-DAME-DES-ANGES

PAR

N. E. DIONNE.

MONTRÉAL

1890

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/lesminairedenotr00dion

LE
SEMINAIRE DE NOTRE-DAME-DES-ANGES

CHAPITRE I.

Résidence de Notre-Dame-des-Anges.—Les Jésuites.—Construction d'un couvent sur les bords de la rivière Saint-Charles.—Le Fort Jacques-Cartier.—Seigneurie de Notre-Dame-des-Anges.—Famine à Québec.— Prise de Québec par les frères Kertk.—Traité de Saint-Germain-en-Laye.—Les Jésuites reviennent au pays.—Champlain.

I.

Les missionnaires Jésuites avaient donné le nom de Notre-Dame-des-Anges à leur première résidence, que la générosité et la piété du marquis de Gamache leur avaient permis de fonder à proximité de Québec. Dans leur sollicitude pour la propagation de la foi catholique au milieu des hordes barbares que Satan retenait sous son empire depuis plusieurs siècles, ces héroïques enfants de saint Ignace avaient à peine mis le pied sur nos plages désertes, qu'ils résolurent de livrer bataille à l'éternel ennemi du genre humain, et de lui arracher autant d'âmes qu'il plairait à la divine providence. L'entreprise était ardue. Non seulement ils allaient être obligés de pénétrer jusqu'au plus profond des forêts pour atteindre ces peuples errants, vivre de leur vie commune, manger de leurs plats dégoutants, et se prêter à leurs nombreux caprices, mais il leur faudrait encore se rendre familiers avec leurs différents idiomes. Apprendre les langues sauvages ! Que de difficultées à vaincre pour en arriver même à une connaissance médiocre ! " Il me fallait, s'écrie le père Le Jeune, demander des fois vingt questions pour avoir la connaissance d'un mot." Ce religieux pourtant prenait à cette époque ses leçons d'un interprète. Les truchements avaient montré de tout temps une forte répugnance à enseigner aux autres des notions de linguistique

Ce ne fut que par un coup de la Providence qu'un d'entre eux, tombé malades chez les Jésuites, au moment où il se disposait à retourner en France, consentit généreusement à donner des leçons au Père Le Jeune. Moins heureux que les Jésuites, les Récollets n'avaient jamais pu vaincre l'obstination des interprètes, que le séjour presque constant avec les sauvages pendant plusieurs années avait rendus familiers avec les langues montagnaise, algonquine et huronne. Parmi eux, notons surtout Etienne Brulé dont la fin misérable fut le terrible châtiment d'une vie licencieuse au milieu des aborigènes. Brulé était arrivé au pays en même temps que Champlain, en 1608, l'année même de la fondation de Québec, et il fut le précurseur de Nicolet, de Marguerie, de Godefroy, de Marsolet et d'autres truchements beaucoup plus respectables que lui, et plus dévoués à l'œuvre de la conversion des sauvages

Les Jésuites se trouvaient donc presque impuissants, grâce à leur ignorance des langues, à faire fructifier la vigne que les disciples de saint François arrosaient de leurs sueurs depuis dix ans. Toute sorte d'obstacles s'offraient pour paralyser leurs efforts. Les mauvaises dispositions des marchands au service de la compagnie n'étaient pas des moindres. Plus soucieux de sauvegarder leurs intérêts matériels que d'aider les missionnaires dans leur œuvre civilisatrice, ces sordides employés avaient réussi à se conserver un monopole qui mettait tous les missionnaires et Champlain lui-même à leur merci. Ils en abusèrent étrangement, et s'ils ne réussirent pas à miner la colonie dès son origine, c'est qu'ils eurent affaire à plus forts qu'eux, dans la personne du fondateur de la Nouvelle-France et de ses amis les plus dévoués, les Jésuites, tous unis dans un même sentiment de patriotisme éclairé.

Le Père Charles Lalemant et ses compagnons n'avaient pas quitté leur pays natal avant de s'être prémunis de l'autorisation vice-royale. Non-seulement le duc de Ventadour les avait engagés à se porter au secours des Récollets, bien disposés mais impuissants à faire seuls tout le bien qu'ils désiraient, mais ce prince généreux avait voulu aussi se charger lui-même des frais de leur installation. Mais il avait compté sans le mauvais vouloir des trafiquants de Québec qui croyaient voir dans les Jésuites autant d'ennemis de leur commerce. Voilà pourquoi ceux-ci furent avertis à leur arrivée qu'il n'y avait pas de place pour eux au soleil du Canada, et qu'ils devraient de force ou d'amitié, retourner dans leurs maisons de France. Ils n'en firent rien cependant. Pendant que l'orage grondait sur

leurs têtes, ils se réfugièrent tranquillement dans le modeste couvent que les Récollets avaient construit sur les bords de la rivière Saint-Charles. Là, ils étaient à l'abri des persécutions des marchands. Mais ceux-ci s'aperçurent bientôt qu'ils avaient commis une maladresse, et ils changèrent subitement de tactique, montrant même de la bienveillance à l'égard des Jésuites. Dès lors la paix se rétablit, et les nouveaux missionnaires allaient pouvoir circuler partout librement et accomplir leur œuvre d'évangélisation.

II.

Ce fut en l'année 1625 que les Jésuites vinrent se fixer à Québec. Ils étaient arrivés le 19 juin au nombre de six, dont trois Pères et autant de Frères. C'étaient les Pères Charles Lalemant, Jean de Brébeuf et Enemond Massé, et les Frères François Charton, Gilbert Burel et un troisième dont le nom échappe. Les Récollets n'étaient pas nombreux, mais ils comptaient dans leur rangs des hommes distingués, comme le Père Joseph de la Roche d'Aillon, de la maison des comtes de Lude. Il avait quitté, dit Champlain, les honneurs et les biens de la terre pour les humiliations et la pauvreté de la vie religieuse. Les PP. Poulain et d'Olbeau étaient des religieux de mérite et de grandes vertus. Les pères Le Caron et N. Viel avaient tour à tour prêché l'Evangile au pays des Hurons. Le père Jésuite Jean de Brébeuf devait poursuivre cette œuvre sublime conjointement avec le père la Roche d'Aillon (1) qui, en 1625, était le seul membre de son ordre résidant à Québec avec les Frères Bonaventure et Charles. Ce dernier était connu dans le monde sous le nom de Pierre Langoissieux.

Le petit monastère de Notre-Dame des Anges,—c'est le nom que les Récollets lui avaient donné,—bien qu'exigu dans ses proportions, pouvait suffire à loger les nouveaux hôtes. Mais les Jésuites ne voulurent pas abuser de l'hospitalité généreuse de ces bons Pères dont la position financière était loin d'être brillante, et s'occupèrent bientôt de se choisir un endroit propice pour y ériger une résidence convenable. Ceux-là même qui leur avaient fait la guerre à leur arrivée, furent les premiers à leur offrir ce qu'ils désiraient. Après avoir étudié la localité, leurs regards s'arrêtèrent sur une pointe de terre de l'autre côté de la rivière Saint-Charles, à son point de jonction avec le ruisseau Lairet. C'était à l'endroit que le Frère Sagard-

(1) Relation de 1626, page 9.

Théodat, Récollet, et Champlain indiquent dans leurs écrits sous le nom de Fort Jacques-Cartier, là où l'immortel découvreur du Canada avait érigé en 1535 un petit fort pour se mettre à l'abri des attaques des Sauvages. Quatre vingt-dix ans s'étaient écoulés depuis l'hivernage de Cartier à l'embouchure du ruisseau Lairet, et il restait encore des vestiges de construction en ruines. Champlain les aperçut, et il en a donné une description assez complète. Les Jésuites les virent également, et il est permis de croire que le souvenir du grand découvreur, attaché à ces débris de fortifications, ne fut pas étranger au choix qu'ils firent de l'emplacement du fort Jacques-Cartier pour leur future résidence. Quelques-uns pourraient croire que les Jésuites allèrent se fixer sur la rive droite du Lairet plutôt que sur la gauche, où il est convenu de placer le petit fort de Jacques Cartier. En effet, si on s'en rapporte à un plan (1) de Québec dressé en 1690, on serait porté à ajouter foi à cette opinion. On y voit la désignation de trois constructions au lieu où est bâti le village Stadacona, sur la rive droite du petit ruisseau. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'en 1690 les Jésuites avaient depuis longtemps abandonné leur résidence première, pour aller s'établir à la haute-ville. Ces constructions marquées sur le plan dont l'original se trouve à la Bibliothèque nationale de Paris, appartenaient sans doute aux seigneurs de Notre-Dame-des-Anges, mais elles ne leur servaient certainement pas d'habitation. Leur seigneurie, comprenant tout le territoire entre le ruisseau Saint-Michel à l'ouest et la rivière Sainte-Marie ou Beauport à l'est, était alors en assez bon état de culture. Les pères s'occupaient eux-mêmes d'agriculture ; ils avaient des fermiers à gages qu'ils logeaient et pourvoyaient d'instruments agricoles et de logements. Rien d'étonnant donc de rencontrer des bâtiments, soit pour y transporter leurs récoltes, soit pour servir de résidence à leurs métayers. Voilà comment on peut expliquer la présence de ces constructions consignées sur la carte de 1690.

Il m'est tombé sous les yeux un autre plan (2) fait vers 1776 où l'on voit très lisiblement écrit sur la rive gauche du Lairet, les mots : *Notre-Dame des Anges.* L'auteur a-t-il voulu désigner l'ancienne résidence ou la seigneurie ? Il est plus raisonnable de croire

(1) Ce plan est de Villeneuve, et fut gravé par le Sieur de Fer dans l'ile du Palais sur le quay de l'Orloge à la Sphère Royale en 1694.

(2) Plan of the City and Environs of Quebec with its siege and blockade by the Americans from the 8th of December 1775 to the 13th of May 1776, engraved by Wm. Faden.

que ce fut la résidence, car, si c'eût été son intention de marquer la vaste propriété domaniale des Religieux, il n'aurait pas ainsi placé ce mot à la limite-ouest de la seigneurie.

Quoi qu'il en soit de ces opinions, toutes deux soutenables, il est certain que les Jésuites fixèrent leur première résidence au confluent de la rivière Saint-Charles et du ruisseau Lairet. Mais, avant d'asseoir les bases d'un édifice, ils prirent solennellement possession du terrain par une cérémonie religieuse solennelle. Les Récollets et les Français assistèrent à la fête qui eut lieu le premier jour de septembre 1625. Une croix fut plantée et consacrée par les prières de l'Eglise. Après le dîner, chacune des personnes présentes se mit à l'œuvre, les unes pour jeter quelques arbres par terre, les autres pour remuer quelques pelletées de terre, tous pour avoir la consolation de dire qu'ils avaient mis la main à la nouvelle entreprise. Dès le lendemain, l'on se mit sérieusement au travail. La direction en était confiée au Père E. Massé, l'ancien ministre de la Flèche, que son savoir-faire en ces matières avait fait surnommer "le Père utile". Celui de ses frères qui lui prêta le concours le plus efficace, fut le Père de Brébeuf, qui, grâce à sa forte constitution, était plus à même de le seconder.

Les froids et les neiges de l'hiver vinrent interrompre pendant quelques mois l'œuvre de la construction. Vers le milieu du carême cependant les travaux préliminaires furent repris et poussés avec activité. Le Père C. Lalemant s'était entendu avec les charpentiers de l'habitation de Québec pour utiliser leur aide, si leur chef y consentait. Celui-ci obtempéra de fort bonne grâce à la demande du Père, et les ouvriers se mirent à la besogne en dépit de la neige qui gênait encore leurs allées et venues. Ils abattirent les plus gros arbres de la forêt voisine, en équarrirent plus de vingt-cinq, scièrent plus de trois cents planches, et firent tant et si bien que le lundi de la semaine sainte, 6 avril 1626, la cabane,—c'est ainsi que l'appelle le Père Lalemant,—destinée à recevoir les missionnaires Jésuites, était terminée et habitable.

Par une coïncidence digne d'être mentionnée, le jour même où les Jésuites avaient repris leurs travaux de construction interrompus l'automne précédent, Henri de Lévis, duc de Ventadour, et vice-roi de la Nouvelle-France, leur faisait une concession de toutes les terres contenues entre la rivière de Beauport et le ruisseau Saint-Michel, formant une superficie d'une lieue de front sur quatre de profondeur. Le document vice-royal avait été signé et scellé le 10 mars.

Le don était irrévocable, perpétuel, et ne renfermait aucune charge. Les Jésuites étaient autorisées à bâtir, si bon leur semblait, une habitation, demeure, noviciat ou séminaire pour eux-mêmes et pour y élever et instruire les enfants des Sauvages. Comme l'intention des Pères était de donner de l'essor à l'agriculture, négligée jusque là, afin de trouver par ce moyen une plus grande facilité d'existence, ils commencèrent dès l'année suivante à défricher les terres voisines de leur couvent et firent même quelques semences. Ils suivirent chaque année la même ligne de conduite qui était bien la plus sage et la plus prudente, car, si les premiers colons se fussent adonnés à l'agriculture, au lieu de commercer avec les aborigènes, Québec eût pu résister à l'invasion des frères Kertk en 1629. Rendons cependant aux Récollets et à Louis Hébert le témoignage d'avoir mieux compris les besoins de la colonie, en faisant quelques défrichements dès leurs arrivée au pays. L'éloge que Champlain fait à l'adresse des Jésuites à cet égard mérite d'être cité : " Ils n'ont perdu aucun temps, dit-il, comme gens vigilants et laborieux qui marchent tous d'une même volonté, sans discorde, qui eut fait que sous peu de temps, ils eussent eu des terres pour se pourvoir et nourrir et passer des commodités de France ; et, plût à Dieu que, depuis vingt-trois à vingt-quatre ans, les sociétés eussent été aussi réunies et poussées du même désir que ces bons Pères : il y aurait maintenant plusieurs habitations et ménages au pays." (1)

Mais les Jésuites ne s'occupaient pas seulement d'agriculture. Durant les quatre premières années de leur séjour au Canada, ils travaillèrent ardemment à l'avancement spirituel et temporel de leurs compatriotes, nonobstant les difficultés que leur suscita Emery de Caën, huguenot doublé d'un fanatique. Ce qui faisait dire au Père Charles Lalemant, dans une lettre à son frère Jérôme en date du 1er août 1626 : " Le secours qui nous est venu de France est un beau commencement pour cette mission ; mais les affaires ne sont pas en tel état que Dieu puisse y être servi fidèlement. L'hérétique y a encore autant d'empire que jamais ; c'est pourquoi je remercie le P. Noirot afin qu'il active ce qu'il a commencé." (2)

Le Père Noirot venait en effet d'arriver à Québec avec le Père Paul de Noüe, le Frère Gaufestre et vingt hommes de travail. C'était un précieux renfort et pour le spirituel et pour le temporel.

(1) Voyages de Champlain.

(2) Relation de 1626, p. 7.

Mais comme il fallait des vivres pour alimenter tout ce monde, et comme il était urgent de faire cesser les vexations de de Caën et de ses créatures vis-à-vis des religieux et des catholiques, il fut décidé que le Père Noirot, homme d'action, repasserait immédiatement en France. L'*Allouette*, petit batiment de soixante tonneaux qu'il avait frété en France, reprit bientôt la mer, et les Jésuites attendirent jusqu'au printemps suivant pour connaître le résultat de ses démarches. Guillaume de Caën et son neveu Emery étaient mal disposés. Leur influence à la Cour était telle que le P. Noirot ne put obtenir aucune des réformes qu'il avait demandées au nom de sa Compagnie. Champlain n'avait pas été plus heureux dans son voyage précédent. Les marchands de Québec restaient encore les maîtres.

Le Père Noirot ne se découragea point. Il fit charger l'*Allouette* de provisions, et déposer plusieurs ballots dans un des navires des de Caën en partance pour Québec. Pour comble d'infortune, le petit vaisseau des Jésuites ne put se rendre à destination, et Emery de Caën fit enlever du sien et déposer sur le quai les ballots du Père Noirot. Quand cette nouvelle parvint aux oreilles des Jésuites, ils résolurent aussitôt de renvoyer en France leurs vingt ouvriers, et de ne garder avec eux que cinq personnes et un frère, afin que la résidence de Notre-Dame-des-Anges ne restât pas dans un complet abandon. Les Pères Massé et de Noüe restèrent seuls à Québec, tandis que le Père de Brébeuf recevait l'ordre de quitter les Hurons chez qui il s'était rendu l'année précédente, et que le Père Lalemant retournerait dans son pays, " accommodant ses frères du mieux qu'il put."

Quelque temps après son arrivée à Québec, en 1625, le Père de Brébeuf, qui brûlait de se livrer au plus tôt aux missions huronnes, obtint la permission de suivre un parti d'Algonquins dans leur chasse d'hiver. Il passa cinq mois au milieu d'eux, étudiant leur langue, et partageant leurs fatigues et souvent leurs privations. Quand il revint à Québec le 8 avril 1626, mercredi de la semaine sainte, ses confrères étaient entrés depuis deux jours dans leur nouvelle demeure.

" La maison n'était pas grande, écrit le Père Martin ; elle ne mesurait que treize mètres sur neuf. On y avait ménagé une petite chapelle dédiée à Notre-Dame-des-Anges à l'occasion du tableau qui la décorait, et qui représentait la sainte Vierge saluée par les chœurs des Anges. Ce nom franchit l'enceinte sacrée, et s'étendit bientôt

à tout le terrain concédé aux Jésuites ; après deux siècles et demi il le porte encore." (1)

Nous avons vu que les Récollets avaient affecté à leur couvent de la rivière Saint-Charles le nom de Notre-Dame-des-Anges. Ils avaient dédié leur chapelle à saint Charles en l'honneur de M. Charles de Bouës, grand-vicaire de Pontoise, et insigne bienfaiteur de leur communauté canadienne. Le Père Jérôme Lalemant avait de France, conseillé à son frère de mettre la nouvelle résidence des Jésuites sous la protection de la Vierge aux Anges, et l'on constate dans la Relation de 1626, écrite de la main du Père Charles Lalemant, que les deux frères étaient unanimes à s'entendre sur ce choix. Ce nom fut donné au monastère et à la seigneurie, et il est resté pour désigner encore une fraction de l'ancien domaine.

III

Les diverses résidences des Jésuites au Canada et dans le golfe Saint-Laurent étaient primitivement entretenues aux frais de la Compagnie de la Nouvelle-France. Il n'y eut que celle de Notre-Dame-des-Anges, inaugurée avant la création de cette Compagnie, qui s'appuyait, pour subsister, sur la libéralité du marquis de Gamache. Réné Rohault, gentilhomme de Picardie, se sentant une vocation éprouvée pour l'état religieux, voulut, avant d'entrer chez les Jésuites, consacrer son patrimoine au salut des âmes. Le marquis de Gamache, son père, fit offrir aux Jésuites, en 1626, une somme de seize mille écus d'or pour fonder un collège à Québec. Le Père Vitelleschi, général de l'Ordre des Jésuites, accepta au nom de la Compagnie ce cadeau qui venait en temps opportun. Si les Pères de la mission du Canada ne commencèrent pas ce collège dès les années suivantes, ce fut à cause des malheurs qui vinrent assaillir l'habitation de Québec, et forcer les religieux à repasser en France.

La colonie commençait déjà, en 1626, à ressentir les aiguillons de la famine, qui devinrent encore plus douloureux durant les trois années qui suivirent. " Il y avait dans l'habitation, écrit le Frère Sagard, quatre-vingts bouches dont les dents croissaient comme l'herbe en bonne terre, faute d'avoir de quoi les employer." La Compagnie des Cent-Associés avait tenté de sauver Québec en envoyant M. de Roquemont avec des provisions et des hommes. La flotte qu'il

(1) Le Père J. de Brébeuf, sa vie, ses travaux, son martyre par le R P. Martin, pages 38 et 39.

commandait portait six missionnaires, dont trois Pères Jésuites : C. Lalemant, François Ragueneau et Philibert Noirot, deux frères Récollets, Daniel Boursier et François Girard, et un Frère Jésuite, Louis Malot. Quatre des vaisseaux de l'escadre tombèrent entre les mains des Kertk ; le cinquième où était le Père Noirot put seul échapper. Aussitôt remis en liberté, le P. Charles Lalemant se mit de nouveau en frais d'aller secourir ses frères du Canada dans la détresse. Il réussit à équiper un navire, et partit pour Québec avec les Pères Noirot et du Vieux-Pont et le Frère Malot. Le malheur voulut que ce vaisseau se perdit corps et biens près de Canseau ; le P. Noirot et le Frère Malot furent engloutis dans l'abîme. Ce secours serait, en tous cas, arrivé trop tard, car Champlain venait de signer l'acte de capitulation de Québec, et les clefs du fort Saint-Louis étaient devenues la possession des frères Kertk. Les Récollets et les Jésuites durent reprendre le chemin de leur pays, et attendre que les négociations entre l'Angleterre et la France décidassent du sort de la colonie.

Le traité de Saint-Germain-en-Laye du 29 mars 1632 rendit le Canada à ses premiers maîtres. Les Jésuites, toujours anxieux de reprendre le cours de leurs travaux évangéliques interrompus d'une manière aussi cruelle, apprirent avec le plus grand bonheur la nouvelle de cette restitution. Les Capucins à qui le cardinal Richelieu avait tout d'abord confié la direction religieuse du Canada, ne voulurent point l'accepter, et provoquèrent eux-mêmes le retour des Jésuites dans leur ancienne mission (1). Le Père Paul le Jeune, nommé supérieur, s'embarqua pour le Canada en même temps que le Père Paul de Noüe et le Frère Gilbert Burel. Dans le même temps les Pères Daniel et Davost allaient se fixer au poste de Sainte-Anne du Cap-Breton. Quant au Père de Brébeuf, il ne put revenir au milieu de ses chères ouailles du pays des Hurons que l'année suivante (1633). Il remplit dans l'intervalle les fonctions de procureur dans le petit collège de la ville d'Eu, qui avait été fondé par le duc de Guise le Balafré.

Les Pères Le Jeune et de Noüe trouvèrent leur couvent de Notre-Dame-des-Anges presque en ruines : les fenêtres et les portes avaient été enlevées durant le séjour des Anglais à Québec. Cependant tout avait été laissé dans le plus parfait ordre, et les Kertk s'étaient engagés à ne pas laisser détruire cette maison que les

(1) Archives de Québec.

Jésuites croyaient pouvoir utiliser un jour. Le Père Le Jeune, qui la visita en arrivant, en a laissé une description telle qu'elle était avant qu'elle fût abandonnée :

" La maison, dit-il, est à deux cents pas du rivage. Elle forme quatre chambres basses. La première est la chapelle ; la seconde le réfectoire, et, dans ce réfectoire, sont nos chambres, deux petites passables, de la grandeur d'un homme en carré ; deux autres qui ont chacune sept à huit pieds, mais deux lits en chacune. Voilà pour six personnes étroitement. Les autres, quand nous étions tous ensemble, couchaient au grenier ; la troisième sert de cuisine ; la quatrième de chambre à nos gens. Il y avait même grandeur vis-à-vis, mais il a été à moitié brûlé par les Anglais. Il faut recouvrir la maison, car il pleut et neige partout."

Voilà, ajoute Parkman, le berceau des grandes missions du Canada !

Les nouveaux arrivants se mirent aussitôt en frais de réparer les désastres de leur maison, afin de la rendre habitable sous le plus court délai. Au mois d'août qui suivit leur arrivée à Québec (1632), ils étaient assez bien installés pour recevoir à dîner le sieur Emery de Caën, chargé *per interim* du gouvernement de la colonie française. L'autocrate huguenot était revenu à de meilleurs sentiments, et le roi lui avait accordé cette faveur de revenir à Québec pour qu'il refît ses finances.

Au mois de juin de l'année suivante, Champlain arrivait à Québec et prenait les rênes du pouvoir. Il avait amené avec lui deux Pères Jésuites, Enemont Massé et Jean de Brébeuf. Ce renfort était précieux, car les deux religieux venus l'année précédente avaient eu tout le fardeau à supporter. Bien qu'il n'y eût à Québec qu'un petit nombre d'habitants, leur présence au milieu d'eux était presque indispensable. Ils célébraient la messe du dimanche à la haute-ville, et la semaine ils faisaient les offices à leur couvent de Notre-Dame-des-Anges. Les pauvres colons qui avaient été privés de secours religieux pendant près de trois années, se félicitaient hautement de se voir desservis d'une manière aussi régulière. Les Pères leur tenaient lieu à la fois de pères spirituels et d'aviseurs temporels.

L'arrivée des deux nouveaux ouvriers évangéliques fut le commencement d'une ère de progrès dans l'œuvre des missions sauvages. Les jésuites fondèrent, cette année-là (1633), la résidence de la Conception aux Trois-Rivières, et celle de Saint-Joseph à Ihona-

tiria, dans le pays des Hurons. Les résidences de Saint-Charles de Miscou et de Sainte-Anne du Cap-Breton venaient aussi de s'ouvrir. Mais elles relevaient toutes directement de la Compagnie de la Nouvelle-France.

CHAPITRE II

But de la fondation de Notre-Dame-des-Anges.—Petite école du P. Le Jeune.—Dessein de fonder un séminaire pour les jeunes Hurons —Obstacles au recrutement des élèves.—Moyens de convertir les Sauvages.—Débuts du Séminaire.—Les premiers séminaristes.—Le Père Daniel, précepteur.—Satouta.—Tsiko.—Leur maladie et leur mort.—Causes de ces mortalités.—Eloge des deux défunts.—Personnel du séminaire.—Belle conduite de leurs parents.

I

La Relation de 1635 nous apprend que l'établissement de la résidence de Notre-Dame-des Anges répondait à trois grands desseins, qui tous devaient servir à la gloire de Dieu. Voici en quoi ils consistaient :

1o. Eriger un collège pour instruire les enfants des Français dont le nombre allait toujours croissant ;

2o. Etablir un séminaire de petits Sauvages, afin de les élever dans les croyances de la religion catholique ;

3o. Venir en aide aux missions des Jésuites chez les peuplades huronnes et les autres indigènes pratiquant la vie sédentaire.

Ces trois sublimes desseins devaient bientôt recevoir leur accomplissement, au moins dans une bonne mesure. A dater de 1626, la résidence de Notre-Dame-des-Anges avait été le foyer principal où toutes les missions du Canada, depuis Tadoussac jusqu'aux grands lacs, venaient s'alimenter. La fondation de deux séminaires pour l'usage distinct des enfants sauvages et français, avait pour but spécial de former des sujets dont les connaissances pourraient être utilisées pour le bien des âmes. Mais la Providence, qui dispose de tout pour le mieux, permit que les Jésuites changeassent l'idée qu'ils avaient d'abord entretenue de s'établir d'une manière permanente sur les bords de la rivière Saint-Charles. Les dangers sans cesse renaissants du côté des sauvages que le caprice et la superstition ramenaient trop souvent à leurs instincts sanguinaires, avaient engagé les Français à se grouper autour du fort Saint-Louis. L'obligation où se trouvaient les Jésuites de desservir l'église de Notre-Dame de

Recouvrance, œuvre du fondateur de Québec, fut cause qu'ils abandonnèrent quelques années plus tard la vallée de la rivière Saint-Charles pour se fixer à la haute-ville ; la compagnie des Cent-Associés leur avait octroyé, en 1637, douze arpents de terre près du fort, et les Jésuites vinrent y jeter les fondations de leur collège, puis d'une église. Ce changement de résidence ne détourna pas, comme on le voit, les entreprenants missionnaires de mettre à exécution leur projet de construire un collège, suivant le pieux désir de Réné Rohault, et de fonder un séminaire à l'usage exclusif des jeunes Sauvages. Le collège n'était pas encore commencé en 1635, mais les Pères donnaient déjà l'enseignement à quelques élèves. Dès l'année 1626, le Père Charles Lalemant s'occupait de l'instruction des petits barbares. Il envoya même en France un jeune huron qui paraissait fort désireux de s'instruire. "Si une fois cet enfant est bien instruit, écrivait le supérieur, voilà une porte ouverte pour entrer en beaucoup de nations où il servirait grandement." Ce déplacement temporaire de petits indigènes se faisait presque tous les ans depuis plusieurs années. Lorsque les Ursulines eurent fondé leur séminaire de petites filles Sauvages, elles continuèrent, de leur côté, à envoyer de leurs élèves en France, où des familles aisées les recevaient dans leurs maisons comme servantes. Il est assez intéressant de suivre le va-et-vient de ces heureux privilégiés, qui, à l'âge de 8, 9 ou 10 ans, faisaient leur tour de France, avaient leurs entrées libres dans les palais du roi et franchissaient l'enceinte des monastères. Tous ces voyages suffisaient amplement à satisfaire leur curiosité, mais ils n'avançaient aucunement leur instruction.

Le Père Le Jeune nous apprend lui-même dans la Relation de 1632, qu'il ouvrit l'année d'auparavant une petite école pour la jeunesse de Québec : "Je suis devenu régent au Canada, dit-il, j'avais l'autre jour un petit Sauvage d'un côté, et un petit nègre ou maure de l'autre, auxquels j'apprenais à connaître les lettres. Après tant d'années de régence, me voilà enfin retourné à l'A, B, C, mais avec un contentement et une satisfaction si grande que je n'eusse pas voulu changer mes deux écoliers pour le plus bel auditoire de France." (1) Ce petit nègre dont parle le P. Le Jeune, avait été laissé à Québec par les Anglais qui l'avaient amené avec eux en 1629. Il était originaire de l'île de Madagascar. Les Kertk l'avaient acheté et l'un des trois frères l'avait ensuite vendu à Olivier

(1) Relation de 1632, p. 12.

Le Baillif. Celui-ci le céda à une famille française pour la considération de 50 écus. Le jeune infidèle fut baptisé le 14 mai 1633.

Le P. Le Jeune reçut dans sa classe, l'année qui suivit son ouverture, deux nouveaux élèves, dont l'un venait de Tadoussac. C'étaient deux garçons intelligents ; on leur donna le nom de Fortuné et de Bienvenu. "C'est un plaisir de voir ces deux enfants, écrit leur maître, ce sont mes petits écoliers, ils commencent à lire, ils savent prier Dieu en latin, et en leur langue. Ils nous font quelquefois rire par leurs petits discours." L'écrivain de la Relation rapporte qu'un jour Eméry de Caën dînait à Notre-Dame-des-Anges. Avec la curiosité naturelle à cet âge, qui veut tout savoir et tout connaître, un des deux, espiègle comme tout, voyant que l'on servait à table des mets auxquels il leur était défendu de toucher, s'écria tout à coup en regardant le Père : *Et ne nos inducas in tentationem !* La citation était heureusement trouvée et l'on rit de bon cœur.

II

Quatre ans s'étaient écoulés depuis que le Père Le Jeune avait ouvert sa petite classe, quand le dessein d'un séminaire pour les Hurons commença à se réaliser. Le Père de Brébeuf, plus familier que ses confrères avec les mœurs, les coutumes et la langue des Hurons, connaissait mieux aussi leurs besoins, et la manière de les amener au bien. Le meilleur moyen, croyait-il, était de former les enfants à la vie civilisée, tout en leur donnant le pain intellectuel et même le pain quotidien. La grande difficulté était de décider les parents à céder leurs enfants pour quelques années. Trouverait-on même de ceux-ci en assez grand nombre pour qu'il résultât quelque bien de cette entreprise hardie, presque téméraire. Il y avait aussi l'embarras de les vêtir et de les nourrir, car les Jésuites comptaient sur des secours de France pour soutenir leur séminaire, plutôt que sur leurs propres ressources.

Le premier et le plus terrible obstacle qui s'opposa au recrutement des élèves vint des parents. Les Sauvages sont attachés à leurs enfants plus qu'on ne pourrait se l'imaginer. Les femmes étaient encore plus revêches que leurs maris sous ce rapport, tant elles redoutaient qu'on envoyât en France leur chère progéniture, ou qu'on infligeât à ces petits quelques punitions corporelles, car elles-mêmes ne châtiaient jamais leurs enfants, et pouvaient tout braver pour leur épargner la moindre contrariété. Aussi, il fallait

voir à quelles ruses les parents avaient recours pour ne point mettre leurs fils au séminaire de Notre-Dame-des-Anges. Un exemple entre plusieurs autres. Le Père Le Jeune demandait un jour à un capitaine algonquin de lui donner son enfant pour l'instruire. Savez-vous ce qu'il répondit : " Pour mon fils, je suis assez savant pour l'instruire, je lui apprendrai à haranguer ; instruis premièrement les Montagnais, si cela réussit bien, nous te donnerons nos enfants."

En dépit des obstacles provenant de l'autorité paternelle et maternelle, le Père Le Jeune ne se laissa pas décourager, car sa prétention était que les Sauvages ne pourraient être convertis que si on commençait par les enfants. C'est pour cela qu'il était si favorable à l'établissement d'un séminaire. Ce religieux proposait trois grands moyens pour opérer la conversion des Sauvages.

Le premier, d'après lui, était d'arrêter les courses de ceux qui ruinent la religion, et de se rendre redoutables aux Iroquois.

Le second consistait à développer, chez ces barbares, le goût de l'agriculture et à les fixer au sol, en envoyant au milieu d'eux de braves et honnêtes Français versés dans l'art de cultiver la terre.

Le troisième moyen suggéré par le Père Le Jeune, était de dresser un séminaire de petits garçons, et, avec le temps, un de filles " sous la conduite de quelque brave maîtresse que le zèle de la gloire de Dieu et l'affection au salut de ces peuples fera passer ici, avec quelques compagnes animées de pareil courage." Comme on le voit, le Père Le Jeune entretenait dès 1636, l'espoir que des religieuses viendraient tôt ou tard au Canada pour y donner l'éducation aux filles. Cet espoir devait se réaliser, trois années après, par l'arrivée des Ursulines et des Hospitalières.

Nous voyons par la Relation de 1635, que le séminaire des Hurons était commencé à bâtir à Notre-Dame-des-Anges, bien que dans l'idée du Père Le Jeune, il faudrait tôt ou tard le *transporter plus haut*, (1) c'est-à-dire à la haute-ville. Il avait bien été un peu question de le fonder au cœur même des peuplades huronnes, mais plusieurs raisons militaient contre ce plan, dont la principale était la crainte d'être sans cesse ennuyé par les parents qui auraient retiré leurs enfants pour le plus léger caprice. Mais en attendant les secours qu'ils espéraient toujours recevoir de France, le séminaire fut

(1) Relation de 1635, p. 3.

installé à Notre-Dame-des-Anges, et il devait s'y continuer et porter des fruits de salut jusqu'à ce qu'il fermât ses portes.

Le Père Le Jeune, toujours supérieur général des missions depuis son arrivée au pays, écrivait à son Provincial en France, à la date du 28 août 1636 :

" Je tiens pour très probable que si nous étions bien bâtis à Québec, que nous aurions beaucoup d'enfants par les mêmes voies par lesquelles nous désespérions d'en avoir. Nous avions toujours pensé que l'amour excessif que les Sauvages portent à leurs enfants nous empêcherait de les avoir ; c'est par ce moyen là même qu'ils seront nos pensionnaires, car en ayant quelques-uns affidés, qui appellent et retiennent les autres, les pères et mères qui ne savent ce que c'est de contrarier leurs enfants, les laisseront sans contredit ; et comme on leur permettra les premières années de vivre dans une grande liberté, ils s'accoutumeront tellement à nos vivres et à nos habits, qu'ils auront horreur des Sauvages et de leurs saletés. Nous avons vu l'exemple de ceci en tous les enfants nourris parmi nos Français ; ils font telle connaissance les uns avec les autres dans leurs jeux d'enfants, qu'ils ne regardent les Sauvages que pour les fuir, ou se moquer d'eux. Notre grande difficulté est à bâtir et à trouver de quoi nourrir ces enfants. Il est vrai que nous avons de quoi les loger à Notre-Dame-des-Anges ; mais comme ce lieu est solitaire, qu'il n'y a point d'enfants français nous changeons la pensée que nous avons eue autrefois d'arrêter là le séminaire. L'espérance nous fait voir qu'il le faut nécessairement placer où est le gros de nos Français pour arrêter les petits Sauvages par les petits Français. Et puisqu'une personne de mérite et de vertu a commencé de donner quelque chose pour un séminaire, nous allons quitter le soin de défricher quelques terres, pour faire un effort de bâtir à Québec (haute-ville) ; je dis un effort, car ce sont des frais et des peines incroyables de bâtir en ces commencements. Quelle bénédiction de Dieu, si nous écrivions l'an prochain qu'on régente en trois ou quatre langues en la Nouvelle-France. J'espère, si nous pouvons avoir du logement, de voir trois classes à Québec : la première de petits Français, qui seront peut-être vingt ou trente écoliers ; la seconde de quelques Hurons ; la troisième de Montagnais." (1)

Les débuts du séminaire des Hurons furent, comme on le voit,

(1) Relation de 1636, p. 35.

des plus modestes. Le recrutement des sujets devait être, contrairement à ce que l'on aurait pu croire, une pierre d'achoppement à cette œuvre admirable du dévouement chrétien. Nous avons vu jusqu'à quel point les pères et mères étaient esclaves de leur tendresse à l'égard de leur progéniture. Les enfants éprouvaient aussi du chagrin à l'idée de se séparer d'eux, pour aller vivre à trois cents lieues, et renoncer à une liberté si chère à leur cœur. Le Père de Brébeuf avait beau essayer de les convaincre de l'importance de l'instruction, des bons traitements qu'ils recevraient, rien n'y faisait. Les Sauvages trouvaient toujours quelque ingénieux prétexte pour refuser. Ce missionnaire eut alors recours à la diplomatie. Il leur fit comprendre que l'instruction des enfants serait un moyen sûr d'entretenir l'amitié avec les Français, d'établir avec eux des relations commerciales plus étroites, et comme conséquence leurs affaires seraient beaucoup plus prospères. Le plan était habile et fut sur le point de réussir.

Nicolet et d'autres truchements entrèrent dans le projet du Père de Brébeuf et l'aidèrent dans son travail de persuasion. Tous réunis firent tant d'instances qu'ils décidèrent à la longue douze petits garçons fort gentils, de descendre à Québec avec l'agrément de leurs parents. Le Père Daniel déjà au courant de l'idiome huron et le P. Davost devaient les accompagner. Mais quand l'heure du départ vint à sonner, ce fut une scène tellement navrante qu'il fût impossible d'en décider plus que trois à partir. Les mères et surtout les grand'mères des neuf autres s'accrochèrent à leurs cous, et les retinrent étroitement embrassés. Force fut donc aux deux religieux de prendre le chemin de Québec avec le faible contingent qu'on voulut bien consentir à leur laisser.

Rendus aux Trois-Rivières, la face des choses commença à changer. Les pères des trois petits Hurons descendus pour la traite ne voulurent plus retourner sans eux. Un seul, du nom de Satouta, petit-fils d'un capitaine de la nation des Ours, fut le seul sur les douze qui tint parole de suivre les Pères Daniel et Davost, et même de passer en France, s'ils le jugeaient nécessaire. Les Français des Trois-Rivières firent une ovation à ce courageux jeune homme, et donnèrent un grand festin en son honneur. Cette réception toucha le cœur d'un des barbares qui comprit que les Français étaient véritablement des amis pour sa nation. Il convoqua après le dîner une réunion des siens et leur adressa un discours très éloquent au cours duquel il fit l'éloge des Français et leur parla des bienfaits

qu'eux-mêmes devaient attendre d'une alliance entre les deux nations, alliance cimentée par le séjour de leurs enfants au séminaire. Puis, s'adressant à un des petits Hurons : "Mon neveu, fit-il, il faut que vous demeuriez avec les Français, prenez courage, ne craignez point, ils vous aimeront. Et vous, un tel, parlant à un autre, il faut que vous lui teniez compagnie. Comment n'avons-nous point d'amour ? Sommes-nous des hommes ? N'avons-nous point de cœur, ne pas aimer une nation si bonne ? Soyez constants, demeurez avec eux et vous y comportez sagement." (1)

Cette courte mais éloquente harangue produisit l'effet désiré. Deux autres jeunes gens, dont l'un s'appelait Tsiko, consentirent à se rendre à Québec pour se faire séminaristes. "Il faisait beau, écrit le Père Le Jeune, voir leurs parents les apostrophant et leur recommandant d'avoir courage, de ne rien prendre parmi nous ; que ce n'était point notre coutume d'être larrons ; bref, ils firent cette action avec tant de témoignage d'amour, que tous les Français en étaient consolés."

Les trois séminaristes hurons entrèrent à Notre-Dame-des-Anges vers la fin de juillet 1635. Le personnel de la résidence se composait alors des Pères Charles Lalement, supérieur, Nicholas Adam, Enemond Massé, Anne de Noüe, A. Daniel, Ambroise Davost, et des Frères Gilbert Burel, Pierre le Tellier, Jean Liégeois, Pierre Feauté, Ambroise Cauvet et Louis Gobert.

Le Père Le Jeune apprit quelques jours plus tard que Nicolet lui envoyait trois petits Hurons pour son séminaire. Ce renfort de bouches à nourrir décida les Jésuites à renvoyer en France une partie de leurs ouvriers, afin de pouvoir loger convenablement les nouveaux et leur donner le pain quotidien. "Car, de refuser, écrit-il, cette bénédiction du Ciel, et de renvoyer une partie de nos Sauvages, nous ne le ferons jamais, nous leur donnerions plutôt la moitié de nous-mêmes ; l'affaire est trop importante pour la gloire de Notre-Seigneur." (2)

Loin de vouloir diminuer le nombre des séminaristes, le Père Le Jeune songeait au contraire à l'augmenter, en ouvrant, comme nous l'avons lu dans une de ses lettres, les portes de son institution aux Montagnais et à d'autres nations voisines des Hurons. La suite de ce récit nous fera voir jusqu'à quel point le Père Le Jeune put réaliser son plan.

(1) Relation de 1636, p. 73.

(2) Relation de 1636, p. 75.

III

Le premier soin du Père Daniel à qui fut confiée la charge de précepteur des petits Hurons, fut de les instruire dans la foi chrétienne. Connaissant assez leur langage pour les comprendre, il s'efforça d'inculquer des notions religieuses, dans le cœur de ses élèves que le vice n'avait pas encore flétri, afin de les baptiser au plus tôt. D'autres religieux consacraient aussi une partie de leur temps à enseigner le catéchisme aux enfants des sauvages qui étaient venus se cabaner dans le voisinage de Notre-Dame-des-Anges. Une seule invitation suffisait pour attirer à ces instructions publiques, non-seulement les petits garçons et les petites filles, mais aussi les parents. La chapelle du couvent était le lieu choisi pour ces sortes de classe. L'assiduité était grande, et les leçons profitaient aux élèves. C'est ainsi qu'ils apprirent en peu de temps à joindre les mains, à se mettre à genoux, à se tenir debout pendant qu'ils subissaient l'interrogatoire, à répondre avec modestie, et à faire la révérence à la façon des Français et des Françaises. Les petites filles surtout faisaient preuve d'une grande docilité, et se piquaient d'imiter à qui mieux mieux les jeunes Françaises qu'elles paraissaient aimer tendrement.

La leçon terminée, les Pères les invitaient de temps à autre à partager un petit festin. On conçoit aisément que ces fêtes étaient accueillies avec plaisir par la gent écolière.

D'autres fois les enfants sauvages étaient appelés à faire la soutenance publique des principaux points de le religion, en présence de M. de Montmagny, alors gouverneur de la Nouvelle-France, de François de Ré mieux connu sous le nom de Monsieur Gand, principal commis de la Compagnie des cent-associés. Les Jésuites et les principaux citoyens de Québec, comme M. de Repentigny, M. de la Potherie, assistaient à ce catéchisme d'un nouveau genre. Il va sans dire que les parents des enfants n'étaient pas les derniers rendus pour applaudir à leurs triomphes, car il y avait distribution de récompenses aux plus méritants. C'étaient d'ordinaire des couteaux, des fers de flèches, des bagues, des alênes, des aiguilles que les vainqueurs venaient chercher à tour de rôle avec une parfaite gentillesse dans la démarche, baisant la main du personnage qui leur tendait la récompense, et faisant la révérence à la française.

Les séminaristes hurons partagèrent en arrivant les travaux

intellectuels de leurs petits compagnons qu'ils rencontraient ainsi dans la chapelle des Jésuites. Mais leurs études avaient un caractère mieux suivi, et ils avançaient vite dans l'étude du catéchisme et de l'alphabet. Trois autres Hurons vinrent bientôt s'ajouter aux trois premiers. Nicolet, comme nous l'avons vu, avait fait annoncer aux Jésuites qu'il descendrait bientôt des Trois-Rivières avec trois jeunes enfants. Il tint parole, car quelques jours plus tard ils arrivèrent tous ensemble à Notre-Dame-des-Anges où ils furent habillés dans le même costume que leur devanciers au séminaire. Celui-ci comptait donc à cette époque six sujets. L'on peut dire que c'est à partir de cette date que le séminaire des Hurons doit être regardé comme une institution à part, ayant des précepteurs spéciaux et des règles particulières. Les élèves étaient : Satouta, Tsiko, Teouatirhon, Andehoua, Aïandacé et un autre dont les Relations des Jésuites taisent le nom.

Un mot maintenant sur chacun d'eux.

Satouta appartient au premier groupe des séminaristes Hurons. Il était petit-fils de Tsondechaoüanouan, qui remplissait au milieu des siens le rôle d'amiral. C'est à lui que se rapportaient toutes les affaires de navigation et les nouvelles des nations où les Hurons allaient par eau sur la mer douce (Lac Huron.) Ce sauvage était tellement populaire parmi les peuplades les plus éloignées, qu'il suffisait de parler en son nom pour être entendu favorablement. Il s'enquérait minutieusement de tout ce qui concernait les Iroquois et la Nation Neutre. Son autorité faisait loi parmi ses compatriotes : il réglait leurs différends d'une manière sommaire. Ce capitaine célèbre avait promis à son petit-fils de lui léguer son nom, tout en le substituant dans ses nobles fonctions.

Mais la Providence, dont les décrets sont impénétrables, en disposa tout autrement. Satouta tomba malade quelques mois après son arrivée à Québec. Voyant que la maladie s'aggravait, et le trouvant assez bien préparé, les Pères lui donnèrent le baptême. Deux jours après il rendit son âme à son Créateur " toute rouge et toute teinte du sang de son Fils bien-aimé Jésus-Christ notre Sauveur." (1)

Tsiko, arrivé au séminaire en même temps que Satouta, fut la première victime de la maladie qui menaçait de détruire l'œuvre des Jésuites à son berceau. Il était fils de Ouanda Koca, un des capi-

(1) Relation de 1637, p. 59.

taines les plus éloquents de son pays. Ce précieux talent lui avait attiré l'estime et l'admiration de ses compatriotes. Le fils avait hérité des qualités oratoires du père. " Le soir, comme je le faisais discourir, nous dit le Père Daniel, il colorait son discours de figures, de prosopopées, sans avoir autre étude ni avantage qu'une belle naissance ; il formait des dialogues fort naturels ; bref, il s'animait en discourant avec une telle grâce et naïveté en son langage, qu'il ravissait ses compagnons et moi avec eux." (1)

Tsiko ne possédait pas des connaissances religieuses aussi étendues que son petit camarade Satouta, lequel avait contracté la louable habitude, lorsqu'il demeurait en son pays, de converser souvent avec les missionnaires, tandis que Tsiko ignorait même les premiers éléments de la foi quand il fit son entrée au séminaire. Il était d'une humeur joviale, et la douceur de son caractère le fit aimer de tout le monde. Tombé malade peu de temps après son arrivée, il reçut le baptême des mains du Père Charles Lalemant qui lui donna le nom de François.

L'écrivain de la Relation de 1636 nous raconte ainsi les derniers moments de Tsiko : " Ils étaient joyeux, obéissants, bref il nous semblait quasi que toutes les tempêtes étaient passées, et qu'après les pluies venait le beau temps sur notre horizon Mais voilà qu'un des principaux d'entre eux est saisi tout à coup d'une forte fièvre continue. On le fait panser, on le traite avec un très grand soin, on le veille jour et nuit, on prie Dieu pour lui avec ardeur ; après tout cela ce pauvre jeune homme ayant longtemps souffert, tombe en l'agonie ; le Père Lalemant le baptisa, et peu après il rend l'esprit à Dieu." (2)

Cette mort fut très sensible aux Pères, principalement au Père Daniel qui l'avait soigné avec le plus grand dévouement, ne laissant pas son chevet durant tout le cours de sa maladie.

Les deux yeux du séminaire étaient éteints avec la disparition de Tsiko et de Satouta, et aussi, suivant l'expression du Père Le Jeune, ses deux colonnes étaient renversées. Tous deux en effet étaient doués des plus belles qualités pour des sauvages, et ils donnaient les plus belles espérances.

La cause de cette double mortalité provenait du changement d'air, d'exercice et surtout de nourriture. Accoutumés qu'ils étaient à se

(1) Relation de 1637. p. 59.

(2) Relation de 1637 p. 57.

contenter de sagamité, (brouet de farine de maïs) leurs estomacs ne purent s'accommoder du pain, de la viande et de la nourriture solide des Français. Les Pères durent se raviser et changer le genre de vie de leurs pensionnaires, et ils leur servirent ensuite des plats tantôt à la mode française, tantôt dans le goût sauvage. Les séminaristes ne s'en portèrent que mieux par la suite.

Le personnel de la communauté se trouvait maintenant réduit à trois élèves, car un des quatre survivants s'en était retourné chez ses parents aux Hurons. C'était le neveu de ce capitaine dont nous avons cité l'éloquente apostrophe lors de l'assemblée de ses compatriotes réunis aux Trois-Rivières pour la traite des pelleteries. Ce bon vieillard, de soixante ans environ, appréciant à une haute valeur les bons traitements dont les Français usaient à l'égard de sa nation, avait voulu leur donner des marques de sa gratitude. Voilà pourquoi il avait tant insisté auprès des Hurons et surtout de son neveu pour le décider à s'inscrire au nombre des séminaristes. Il avait réussi, mais l'enfant dont l'humeur était maussade, ne s'accordait pas avec ses compagnons. Il n'en fallait pas davantage pour le faire ennuyer, et un bon matin il dit adieu aux Pères et prit le chemin de son pays. Ce départ, tout regrettable qu'il fut, eut cependant d'heureux résultats, car cet enfant ne cessa de chanter les louanges des Français au milieu des siens. Les Hurons, soupçonneux comme tous les sauvages, auraient pu s'imaginer, en apprenant la mort de Satouta et de Tsiko, que le séjour au séminaire était fatal à leurs enfants, et c'en était fait de l'avenir de cette entreprise. La conduite du père de Tsiko fut admirable en cette circonstance. Des Algonquins lui avaient rapporté la triste nouvelle de la mort de son enfant. Au lieu de se mettre en colère ou de se répandre en récriminations, il prononça en présence des missionnaires, ces paroles admirables : " Hé bien ! on dit que mon fils est mort : si le cadet est mort, je vous donnerai son aîné ; je ne m'attristerais point quand tous mes enfants seraient morts entre vos mains, car je sais bien que vous en avez grand soin." (1)

Où pourrait-on trouver un plus bel exemple d'esprit de sacrifice de la part d'un père de famille ?

Les parents de Satouta, croyant que la contagion qui sévissait alors cruellement parmi les Hurons, faisait aussi de nombreuses victimes à Québec, ne s'étonnèrent pas de la mort de leur enfant, et

(1) Relation de 1637 p. 66

reçurent presque froidement le coup que Dieu leur avait porté. C'est ainsi que la Providence détourna du Séminaire des Hurons la foudre qui avait failli le détruire en quelques jours.

CHAPITRE III.

Teouatirhon.—Andehoua.—Aïandacé.—Séminaire.—Règlement de vie.—Belles qualités de trois séminaristes.—Leur goût pour l'agriculture.—Disette.—Appréhensions des Jésuites au sujet de l'existence de leur séminaire.—Encouragement de M. de Montmagny.—Epidémie chez les Hurons.—Dangers encourus par les missionnaires dans leur pays.—Belle conduite de Tarantouan.—Episode de la vie d'un Séminariste. —Les adieux d'Andehoua à Teouatirhon.—Eloge d'Andehoua. Son baptême.— Départ définitif d'Andehoua et de Teouatirhon pour leur pays.—Le séminaire à la veille de fermer.—Nouvelle tentative des Jésuites.—Mort d'Andehoua et de Teouatirhon.—Le Séminaire cesse d'exister.—Séminaire des Sauvages aux Trois-Rivières. —Son existence éphémère.

I

Teouatirhon, Andehoua et Aïandacé sont les seuls élèves inscrits au registre du Séminaire des Hurons au printemps de 1637. Le personnel est faible, mais nous le verrons bientôt s'accroître, nonobstant les faibles ressources dont les Jésuites peuvent disposer pour le sustenter. Jetons maintenant un coup d'œil sur le séminaire, et voyons comment on y passait le temps.

Les Pères craignaient avec raison que ces petits enfants, élevés suivant tous leurs caprices, doués en outre d'une nature inconstante, ne se résignassent que difficilement à s'astreindre à une règle, comme cela se pratique dans toutes les maisons d'éducation bien disciplinées. Mais la docilité dont ils firent preuve à l'article du règlement, leur ponctualité à en suivre tous les points, leur firent croire une fois de plus que ces natures incultes étaient susceptibles de se plier à toutes les exigences, quand une fois l'autorité a pris sur elles l'ascendant voulu. L'esprit d'imitation comptait aussi pour beaucoup dans les actes d'obéissance dont ils donnèrent de si beaux exemples durant leur séjour au Séminaire. Voyant que les Jésuites suivaient eux-mêmes un régime de vie régulier, et qu'ils remplissaient leurs exercices religieux à des heures fixes, sans jamais y manquer, ils prirent plaisir à les imiter, non-seulement pendant une journée ou une semaine, mais des mois entiers.

Ce règlement ne comptait aucun article d'une grande sévérité. Les heures de classe et d'étude étaient entremêlées de récréations.

pendant lesquelles il leur était permis de se livrer à des jeux et à des amusements propres à leur caractère national, comme la chasse, la pêche, la fabrication des arcs et des flèches, etc. Aussi s'en donnaient ils à cœur-joie aux heures de récréation et durant les congés. S'ils obtenaient la permission de s'absenter au loin, il était rare qu'ils s'attardassent. Un jour qu'ils étaient allés chasser sans permission, croyant que leur absence ne serait pas remarquée, ils s'écartèrent dans la forêt, et ne revinrent que longtemps après, ayant bien souffert de faim et de froid. Ils arrivèrent tout penauds à Notre-Dame-des-Anges, avouèrent leur faute, et reconnurent que Dieu avait voulu les punir pour avoir agi à la façon des autres sauvages.

Le règlement quotidien peut se résumer ainsi :

Après le lever, ils se mettaient en prières pour consacrer à Dieu leurs actions de la journée. Puis ils se rendaient à la chapelle pour la messe dont ils n'entendaient que la première partie jusqu'à l'Offertoire, tant qu'ils n'étaient que catéchumènes.

Après la messe, le déjeuner, puis un des Pères leur apprenait à lire et à écrire. Une courte récréation précédait ensuite la leçon de catéchisme à laquelle ils se montraient toujours bien attentifs.

Dans l'après-midi on leur enseignait encore un peu de lecture, et puis on leur donnait leur liberté jusqu'au soir.

Après le souper, ils faisaient l'examen de conscience et la prière du soir, et enfin ils allaient prendre leur repos.

Voilà comment se passaient les journées au séminaire des Hurons, dans une profonde régularité de vie. Le Père Le Jeune est lui-même émerveillé du résultat. "Etre né sauvage, dit-il, et vivre dans cette retenue, c'est un miracle ; être Huron, et n'être point larron, comme en effet ils ne le sont point, c'est un autre miracle ; avoir vécu dans une liberté qui les dispense d'obéir même à leurs parents, et ne rien entreprendre sans congé, c'est un troisième miracle!" (1)

Dans un autre endroit de la relation de 1637, le Père Le Jeune dit qu'on ne pouvait rien voir de si souple, c'est-à-dire de si docile qu'un séminariste Huron. Puis il cite plusieurs exemples de leur dévotion, de leur attention aux exercices de piété, de l'accord qui régnait entre eux et de leur désir de bien faire. Pour ne citer qu'un trait de la manière dont ils comprenaient les préceptes de l'Eglise, un jour le Père Anne de Noüe amena avec lui deux d'entre

(1) Relation de 1637, p. 60.

eux chez les Montagnais cabanés à sept ou huit lieues de Québec. L'heure du repas étant venue, on leur présenta à manger de la viande d'orignal, qu'ils ne voulurent pas toucher, parce que c'était un samedi, jour d'abstinence à cette époque. Le Père leur assura que n'étant pas encore baptisés, ils n'étaient point tenus d'observer les commandements de l'Eglise. "Il n'importe, dirent-ils d'une commune voix, nous ne désirons pas d'en manger, puisque vous n'en mangez point."

Les Séminaristes n'observaient pas seulement leur règle, mais ils allaient quelquefois au-devant des désirs de leurs maîtres; c'est ainsi qu'ils s'offrirent un jour à faire des travaux de défrichement. De la part de sauvages une telle proposition avait quelque chose de prodigieux. La permission leur fut donnée de faire comme bon leur semblerait. Durant l'hiver ils se mirent à ébrancher les arbres sur une assez vaste étendue de terrain, ils en abattirent même un certain nombre. Une cabane destinée à recevoir leur récolte à l'automne s'éleva bientôt du milieu des bois. Bref, les séminaristes ne rêvaient plus que semences, labour et moisson. Les Pères leur donnèrent du blé d'Inde qu'ils enfouirent dans le sol avec une grande précaution. Juin se passa, et le blé ne poussa pas. Même apparence en juillet. Nos agriculteurs improvisés avaient trop bien caché leurs grains de semence, ils n'avaient pu germer.

C'est ainsi que les Pères aimaient à développer chez leurs élèves le goût de l'agriculture, car ils espéraient par leur entremise auprès des Hurons amener peu à peu ceux-ci à établir une bourgade dans les environs de Québec. Avoir des Hurons sédentaires, telle était l'ambition des Religieux. Ils comprenaient l'avantage de les avoir auprès de leur maison, non seulement dans le but de les convertir à la foi, mais encore dans le but de protéger la petite colonie française, en tenant en respect les ennemis qui, les sachant amis et alliés des Français, deviendraient plus prudents et plus réservés dans leurs attaques. M. de Montmagny était absolument du même avis que les Pères Jésuites. Comme eux, il comprenait l'importance du séminaire sous le double point de vue de la gloire de Dieu et de la prospérité des affaires spirituelles et temporelles des colons.

II

Les vaisseaux de France arrivèrent en retard au printemps de 1637. Les vivres étaient à la veille de manquer, et l'on faisait

maigre chère au couvent de Notre-Dame-des-Anges. Le Père Le Jeune, dans un moment de découragement courut un jour s'ouvrir au gouverneur et lui communiquer ses appréhensions sur l'avenir du Séminaire des Hurons. M. de Montmagny lui dit qu'il ne fallait pas renvoyer les séminaristes. Plutôt souffrir, ajouta-t-il, et faire des épargnes dans les provisions de tout le monde. Cette belle réponse ayant été rapportée aux élèves, le plus âgé d'entre eux s'écria : " Voilà qui va bien ; c'eût été un grand mal de nous renvoyer dans notre pays : il vaut bien mieux un peu souffrir ça bas que de retourner dans de si grands dangers." (1)

Ce garçon, si bien disposé pourtant, devait bientôt compromettre l'existence du séminaire auquel il paraissait si étroitement attaché.

Tout allait bien cependant à Notre Dame-des-Anges. " Il semble que tout est en paix.... Nos Français prennent plaisir de voir de jeunes Sauvages jaloux de vivre à la française ; chacun semblait fort content...." Mais il était écrit que l'œuvre des Jésuites passerait par le creuset de toutes les tribulations. Maladies, guerres, calomnies, troubles de tous genres, allaient monter à l'assaut de cette entreprise, de sorte que l'on peut répéter après le Père Le Jeune ces paroles :

Morimur et ecce vivimus.

Les Hurons furent en proie cette année à une maladie contagieuse des plus cruelles. Comme ces peuples infidèles de l'Amérique du Nord étaient encore plongés dans les ténèbres de l'ignorance et de la superstition, ils essayèrent d'expliquer ce fléau dévastateur par des causes diverses, toutes plus ou moins irrationnelles. D'abord ce fut aux Français qu'ils s'en prirent, et en première ligne à Champlain, mort depuis deux ans. Des Montagnais leur avaient appris que ce dernier avait dit à un de leurs capitaines, quelques temps avant de mourir, qu'il *emporterait avec lui tout le pays des Hurons.* Ils comprirent que c'était Champlain qui les faisait mourir afin d'accomplir sa promesse. Ce qui pouvait les porter à tirer une telle conclusion des paroles du premier gouverneur de la colonie, c'est que les capitaines hurons avaient pour habitude de désirer la compagnie d'autres capitaines lors de leur trépas, et il arrivait souvent que l'on expédiait dans l'autre monde tel ou tel chef pour lui procurer l'agrément de voyager dans le séjour des morts avec un capitaine enlevé par la maladie.

(1) Relation de 1637, p. 64.

D'autres attribuaient la cause de la contagion à la vengeance des Français, et disaient que ceux-ci n'allaient aux Hurons que pour sacrifier leur vie afin de venger l'assassinat d'Etienne Brûlé, interprète, et dont les Hurons s'étaient rendus coupables. Ce fut dans tous les coins de la terre infidèle un tel concert de malédictions et de menaces de mort que les missionnaires se crurent en danger de perdre la vie. Les chefs avaient tenu une assemblée où il fut ouvertement question de massacrer les Pères, et ces ingrats auraient poussé leur dessein jusqu'à l'exécution, si un de leurs capitaines, du nom de Tarantouan, qui avait un neveu au séminaire, n'eût jeté, séance tenante, au milieu de la réunion, un collier de porcelaine : " Voilà, leur dit-il, pour fermer vos bouches et arrêter vos paroles." Ce présent eut un effet magique. L'arrêt de mort fut suspendu, grâce à l'intervention de Tarantouan, qui voulut ainsi racheter par cette noble conduite le meurtre de Brûlé, auquel les Français ne le croyaient pas étranger.

Les Hurons descendaient tous les ans aux Trois-Rivières pour y faire la traite. Cette année-là les Jésuites y avaient envoyé les séminaristes pour rencontrer leurs parents. Teouatirhon y fit la rencontre d'un de ses oncles, capitaine de guerre, et homme léger, au témoignage du Père Le Jeune. Entre autres nouvelles des Hurons, ce capitaine rapporta secrètement à son neveu que ses compatriotes avaient tué deux Français. En apprenant cela, Teouatirhon, qui avait confié son secret à Aïandacé, résolut de se sauver avec son petit compagnon, car ils appréhendaient qu'on leur ferait subir le même sort qu'aux deux Français. Au début, ils demandèrent un congé d'absence. Les Pères ne voulurent pas le leur accorder, pour la bonne raison que ces deux enfants leur avaient été donnés publiquement. Mais ils finirent par consentir au départ de Teouatirhon, vu que son oncle l'accompagnait.

La nouvelle de l'assassinat des deux Français commença bientôt à s'ébruiter, et l'on arrêta le capitaine huron, en attendant l'arrivée des sauvages de sa tribu. Les gardiens du fort qui avaient l'éveil, surprirent durant une nuit Aïandacé se précipitant du haut de l'un des bastions. Ils accoururent l'arme au poing, et firent prisonnier le chef huron qui avait comploté de fuir avec son neveu et l'autre séminariste. Tous trois furent mis sous bonne garde jusqu'à l'arrivée du gouverneur et du Père Le Jeune qu'Andehoua était venu chercher à Québec. Les Hurons parurent presque en même temps

qu'eux, et assurèrent aux Français que tout était tranquille chez eux, et qu'aucun Français n'avait été mis à mort.

Teouatirhon n'en persista pas moins dans sa détermination d'aller revoir sa vieille mère, et les Pères lui donnèrent un congé définitif, à condition qu'il promit de rencontrer souvent le Père de Brébeuf afin de continuer son instruction. Le Père Paul Ragueneau s'embarqua avec lui pour le pays des Hurons. Ils n'étaient pas aussitôt partis qu'ils firent la rencontre de Tarantouan, oncle de Teouatirhon : " Comment, mon neveu, lui dit-il, quittez-vous ainsi les Français qui vous ont si bien traité ? " Teouatirhon tout confus, lui répondit qu'il était prêt à s'en retourner. " Allons donc, lui répliqua son oncle, embarquez-vous dans l'un des canots qui me suivent, car je veux vous ramener moi-même." Le neveu obéit sans hésitation, et prit congé du Père Ragueneau qui poursuivit sa route.

Tarantouan et sa suite s'en revenaient tranquillement sur le lac Saint-Pierre, lorsqu'ils furent soudainement cernés par un parti d'Iroquois au nombre de cinq cents. Tarantouan fut le premier entouré et emmené prisonnier. La fâcheuse nouvelle de la présence des Iroquois dans les environs des Trois-Rivières jeta l'alarme parmi les Français. L'on apprit que plusieurs Hurons étaient tombés au pouvoir de ces féroces ennemis, on tremblait même sur le sort du Père Ragueneau, lorsqu'un jour on vit se diriger vers le fort un canot iroquois monté par un sauvage. Les uns crurent que c'était un prisonnier de guerre en fuite, d'autres que c'était un Iroquois essayant d'attirer l'attention de son côté pendant qu'un parti des siens venait dans une direction opposée pour les surprendre. Plus l'embarcation approchait de terre, plus il devenait facile de s'assurer qu'il était de fabrication iroquoise. Les sauvages effrayés se mirent à crier : Iroquois ! Iroquois ! c'est l'ennemi ! c'est l'ennemi ! Le canonnier voulut envoyer un boulet à cet audacieux, mais M. de Montmagny s'y opposa, et il fit bien, car quelques instants après, on pouvait reconnaître du haut de la plate-forme le séminariste Teouatirhon, nu comme la main, si ce n'est d'un méchant brayet qui lui ceinturait les reins. Le pauvre enfant s'empressa de raconter que, se voyant cerné par les Iroquois, il avait réussi à se sauver à terre à force de rames, puis il s'était caché dans la forêt, en attendant que ses ennemis eussent renoncé à le poursuivre. Quand il les crut partis, il se dirigea vers le rivage et s'embarqua dans le canot abandonné par les Iroquois. L'arrivée de Teouatirhon fut saluée avec joie par les Français qui le croyaient déjà mort.

Quelques jours après, un Huron vint annoncer au fort que Tarantouan était prisonnier des Iroquois, et qu'un jour, comme il était caché dans les bois à proximité de ces barbares, il l'avait entendu chanter pendant qu'ils le tourmentaient, lui et d'autres de ses compatriotes faits prisonniers du même coup.

Cette aventure dont le dénouement fut heureux, ne fut pas unique dans la vie de Teouatirhon. Plusieurs fois déjà il avait pu s'échapper des mains des Iroquois. Ce qui fait dire au Père Le Jeune : " Ce jeune séminariste sera bien châtié, s'il ne reconnaît la main de Dieu en sa conduite." Andehoua, le second des séminaristes, ayant ouï dire à son arrivée aux Trois-Rivières que son camarade Teouatirhon voulait quitter les Jésuites, ne put s'empêcher de donner son impression sur ce départ : " Il se perdra, dit-il, aussitôt qu'il sera arrivé au pays." Quand le moment des adieux fut venu, il lui fit ses recommandations en des termes touchants : " Tu sais bien, mon cher compagnon, comme nous avons toujours vécu en bonne intelligence : continuons dans cette amitié ; souviens-toi qu'auparavant que nous connaissions Dieu, nous vivions comme des bêtes, ne retournons point à notre première ignorance ; prends garde à toi, n'oublie point ce qu'on nous a enseigné."

Sages conseils que Teouatirhon ne suivit pas toujours, au grand détriment de son âme.

Andehoua était doué d'un excellent naturel. Il joignait à une douceur presque angélique une disposition extraordinaire pour l'apostolat religieux. N'étant encore que catéchumène il allait visiter les gens de son pays que la traite attirait à Québec, et il leur expliquait les commandements de Dieu. Les pauvres Indiens se regardaient avec étonnement, et semblaient ravis de ce que l'un des leurs avait pu devenir prédicateur de l'Evangile comme les missionnaires français. C'était aussi une grande consolation pour les Pères de voir ce petit sauvage si plein de zèle pour la gloire de Dieu. Nous verrons plus loin que les belles espérances données par Andehoua ne furent point vaines.

Le plus jeune des trois séminaristes était Aïandacé. C'était le Benjamin de la maison. Sa conduite ne laissait rien à désirer. Mais il lui prenait de temps à autre des ennuis de sa mère qui dégénérèrent en une véritable nostalgie. Les Pères faciles à attendrir, résolurent de l'envoyer se promener dans sa famille, et ils profitèrent de l'occasion du Père Pijart qui allait rejoindre ses confrères au

pays des Hurons. Aïandacé promit de passer la plus grande partie de son temps avec Echon (1) et de revenir l'année suivante.

Le vide laissé dans les rangs des séminaristes par le départ d'Aïandacé fut bientôt comblé. Teouatirhon était revenu amenant avec lui des Trois-Rivières un jeune Huron qui avait pu s'échapper des Iroquois. Le Père Daniel se trouvait avec le même nombre d'élèves que l'année précédente. Deux autres petits sauvages qui avaient accompagné leurs parents à Québec, vinrent demander leur entrée à Notre Dame-des-Anges. L'un d'eux fut admis parce qu'il fut reconnu jouissant d'un bon caractère ; mais l'autre fut congédié, car, au dire de Teouatirhon, il était possédé du démon, c'est-à-dire mélancolique. Outre ces quatre élèves, trois étaient annoncés de la bourgade d'Ossandué, et cinq ou six autres de divers endroits. Le capitaine de Khiondaësahan avait promis au Père Pijart qu'il en conduirait plusieurs de sa bourgade.

Comme on le voit, l'humble séminaire commençait à jouir d'un certain prestige chez les sauvages, en dépit de tous les obstacles qui avaient failli en compromettre gravement l'existence dès son origine. Cependant si tout semblait propère au sujet du recrutement des élèves, les Jésuites étaient toujours dans une grande perplexité quant à la partie matérielle de leur œuvre. Les secours attendus de France ne venaient pas et la pauvreté faisait sentir ses atteintes dans la petite résidence de Notre-Dame-des-Anges. Habiller et nourrir ces jeunes gens était l'occasion de fortes dépenses. Ils arrivaient presque nus, et il fallait non-seulement les vêtir convenablement, mais leur fournir un ameublement, des matelats, des couvertures, du linge en quantité suffisante. Les parents, de leur côté, étaient incontentables. S'imaginant que les Jésuites étaient leurs obligés, ils ne cessaient de demander faveurs sur faveurs, cadeaux après cadeaux. De sorte que les Pères se trouvaient chargés de la famille entière de chacun des séminaristes, Le fardeau était trop lourd pour leurs faibles ressources. Ils ne refusèrent cependant aucun des enfants qui demandaient leur admission, excepté lorsqu'ils

(1) Surnom donné au Père de Brébeuf. Les Hurons baptisèrent de la sorte tous les Pères Jésuites qui eurent des relations avec eux. En voici d'autres exemples : Le P. Le Jeune : *Achiendassé*, le P. Daniel : *Antouennen*, le P. Chastellain : *Arioo*, le P. Chabanel : *Arotnen* ; le P. Garnier : *Ouaracha*, le P. du Peron : *Anonchiara*, le P. Jogues : *Ondessoné*, le P. Ragueneau : *Aondechetè*, le P. Le Moyne : *Ouane*, le P. J. Lalemant : *Achiendasé*, le P. de Carheil : *Aondechetè*, le P. Le Mercier : *Tearonhiagannra* et *Chauosé*.

montraient des penchants à la perversité ou à des vices qui auraient pu scandaliser les autres. Le nombre de solliciteurs de cette catégorie fut restreint. Le plus souvent, au contraire, les jeunes gens qui venaient s'offrir étaient très bien disposés, et restèrent fermes dans la foi.

Nous avons déjà cité l'exemple d'Andehoua, le modèle des séminaristes hurons. Son nom est diversement rapporté dans les *Relations*. Nous trouvons aussi *Andeouarachen* ou *Andeouarahen*. Un autre néophyte fervent aussi était ce jeune sauvage qui s'était sauvé comme par miracle d'une bande iroquoise, et déjà bien connu, Teouatirhon. Ils furent baptisés tous deux en 1638, le premier sous le nom d'Armand-Jean en l'honneur du cardinal de Richelieu. M. le gouverneur Montmagny fut son parrain. François de Ré et mademoiselle de Repentigny donnèrent au second le nom de Joseph, en souvenir des associés de la Compagnie de la Nouvelle-France.

Armand-Jean fut une des lumières du catholicisme parmi les siens. Il jouissait d'un bon esprit, d'un jugement solide et surtout d'une grande et forte piété. Mais laissons à l'écrivain de la Relation le soin de nous raconter le genre de vie de cet autre Louis de Gonzague:

" Depuis son baptême, il se confesse et communie tous les huit jours avec une dévotion et une modestie qui nous fait reconnaître en lui la présence de la grâce. Surtout il a une aversion grande du péché, nommément de l'impureté. Il ne faut que se figurer les débordements d'un sauvage lubrique, pour admirer ce que je vais dire. Se sentant attaqué la nuit en songe de quelque pensée messéante, il se lève en sursaut, se met à genoux pour prier Dieu jusqu'au son de quatre heures pour le lever ; alors il me vint trouver avec tant de confusion et d'humilité, qu'il me fut aisé de connaitre que le prince des superbes avait quitté la place. . . . Il désirait fort jeûner les vendredis et les samedis de l'année, pour la dévotion sensible que Dieu lui communique à la passion du Fils, et aux douleurs de la Mère ; mais nous le contentâmes sur ce que Notre Seigneur aurait égard à sa bonne volonté dans son travail.

"Voici un trait de sa grande résignation. Il avait une jambe gelée; son compagnon voulait aller à la chasse et ne sachant rien de son incommodité, le presse de lui tenir compagnie ; lui, de peur de lui déplaire, se lève de grand matin, et se dispose comme s'il eut dû partir quant et lui ; durant la messe il prie Dieu à ce qu'il inspire son instructeur ce qui serait de sa volonté, étant tout prêt de partir, si

on le jugeait à propos ; Dieu y pourvut, car de bonne rencontre, je l'arrêtai, ayant vu la mauvaise disposition de sa jambe. (1)

L'autre séminariste, Joseph Teouatirhon, était d'une humeur affable et complaisante. Il se prépara à recevoir le sacrement de baptême avec une ferveur digne des chrétiens de la primitive Eglise. Depuis cette date mémorable de sa vie, les Pères remarquèrent en lui une docilité, une modestie et une décence qui dénotaient une grande pureté d'âme et une profonde soumission à la volonté de Dieu, et aux règlements du séminaire. Andehoua et Teouatirhon composaient tout le personnel en 1638. Les autres étaient partis au printemps vers leur pays, pour des raisons tellement graves que le gouverneur avait demandé lui-même ce départ dans l'intérêt de la communauté.

L'hiver précédent s'était passé, comme nous l'avons dit, au milieu des plus terribles anxiétés. Les Hurons avaient comploté le massacre général des Français résidant au milieu d'eux, et la nouvelle en avait été annoncée à Québec par des sauvages errants. M. de Montmagny voulant savoir à quoi s'en tenir, chargea dès le petit printemps, les deux séminaristes de se rendre dans leur pays, afin d'assurer les Hurons que les Français étaient toujours dans les mêmes bonnes dispositions à leur égard. Un Père jésuite, accompagné d'un Français et de quelques Algonquins, se mit en route pour le pays d'Armand-Jean et de Joseph. Un jour que la flottille doublait une pointe où les eaux tourbillonnaient avec rage, le canot d'Armand fut renversé, et le jeune séminariste disparut dans la rivière torrentueuse. Après avoir fait de vains efforts pour se tenir à la surface, Armand crut qu'il allait périr, et se laissa entrainer au fond de la rivière. Du fond de son âme il s'adressa à Dieu dans une prière fervente et lui offrit généreusement le sacrifice de sa vie. Il se sentit aussitot comme soulevé de dessus la roche où il était assis, et entrainé à la surface des flots où ses doigts saisirent des broussailles à l'aide desquelles il put se soutenir et puis gagner le rivage sain et sauf.

Chemin faisant nos voyageurs firent la rencontre de quelques Hurons, parents d'Armand. Ils apprirent d'eux que les Français étaient en parfaite sécurité. Quelques jours après, le 9 juillet, ils arrivèrent au terme de leur voyage, qui, depuis leur départ de la rivière des Prairies avait duré 29 jours.

L'arrivée du Père fut une source de consolation pour les pauvres

(1) Relation de 1638, p. 24.

missionnaires qui avaient passé l'hiver au milieu des plus cruelles persécutions. Armand se retira chez ses parents et ne cessa pas de témoigner par ses paroles et ses exemples de sa foi vigilante et de ses vertus. L'amour de la religion l'avait rendu courageux comme un lion. Ses gens l'écoutaient et admiraient ses discours. " En vérité, s'écrie le Père Le Jeune, nous sommes dans l'étonnement et dans les bénédictions de Dieu, voyant ce que nous n'osions attendre d'une plante née au milieu de la barbarie et si nouvellement entrée dans l'Eglise de Dieu."

Les prédications du jeune Armand et les heureux résultats qui en suivirent, engagèrent les missionnaires à retenir avec eux Joseph Teouatirhon en qui on reposait aussi une grande confiance. Le Séminaire allait être privé d'élèves, mais les Pères comptaient pouvoir mettre à exécution cette année même le projet d'ouvrir les portes de leur maison aux petits sauvages d'autres nations. Il y entra en effet dès 1638, des Montagnais, des Algonquins, en même temps que des Hurons. Les uns y vinrent avec l'intention d'y demeurer toujours ; d'autres n'avaient pour but que de s'instruire dans la foi et de s'en retourner ensuite. La plupart étaient âgés de douze à quinze ans. Le Père Le Jeune fait leur éloge en plusieurs endroits de ses écrits Nous nous en tiendrons aux extraits suivants. (1)

" Ces jeunes enfants nous ont appris deux belles vérités : l'une que si les animaux sont capables de discipline, beaucoup plus les jeunes enfants sauvages ; l'autre, que la seule éducation manque à ces pauvres enfants, ayant l'esprit aussi bon que nos Européens.

" Un petit anon sauvage n'est pas né dans une plus grande liberté qu'un petit Canadien ; cependant quand ces enfants se voient dans un séminaire, ils se rangent doucement aux petits exercices qu'on exige d'eux ; ils font leurs prières à deux genoux soir et matin ; cinq d'entre eux étant baptisés assistaient tous les jours à la messe, quand ils étaient au séminaire... Ils servent au prêtre à l'autel avec autant de grâce et de modestie, que s'ils avaient été élevés dans une académie bien réglée. Ils se trouvent aux heures qu'on les instruit, s'entr'aiment les uns les autres... Je confesse que ces enfants sont éveillés, et qu'ils font paraître beaucoup d'esprit, mais je n'eusse pas cru qu'ils eussent tant raisonné, notamment en matière de notre créance."

(1) Relation de 1639, p. 40.

III

A partir de 1639, le nombre des séminaristes alla toujours en diminuant jusqu'à ce qu'il fut réduit à zéro. Le petit séminaire se trouva temporairement fermé pendant près de trois ans, non seulement à cause du manque de sujets, mais surtout " parce que l'on ne voyait pas de fruits notables parmi eux, commençant l'instruction d'un peuple par les enfants." Les Pères essayèrent encore de faire revivre cette œuvre ingrate. Cette fois ils adoptèrent un système plus pratique, en apparence. Chaque année ils adoptaient un certain nombre de jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans ; ils les instruisaient pendant quelques mois, en leur faisant partager les travaux des missionnaires parmi les Français et les Algonquins. Puis, une fois raffermis dans la foi, ils étaient renvoyés chez eux.

" Cette façon de séminaire, écrit le Père B. Vimont, est aisée, et peut se faire à petits frais et est excellente, choisissant nombre de jeunes gens de vingt ou vingt-cinq ans, de bonne volonté et bon esprit, et les cultivant un automne et un hiver parmi nos Français et nos chrétiens Algonquins, leur faisant voir et goûter la profession du christianisme parmi nous et parmi des gens de leur pays même, et puis les renvoyant sous la garde et la conduite de nos pères qui vont aux Hurons."

Conformément à cette détermination des Jésuites, l'on constate par la Relation de 1643 que quatre jeunes Hurons avaient passé l'hiver précédent à Québec pour s'y instruire. Ils furent baptisés avant de retourner dans leur pays. M. l'abbé Lesueur de Saint-Sauveur fut parrain de Saoüaretchi ; Martial Piraube, M. de Repentigny et M. de la Vallée donnèrent respectivement les noms de Pierre à Ateiachias, de Joseph à Atarohiat et de Réné à Ato kouchioüani, trois catéchumènes qu'ils accompagnèrent aux fonts baptismaux.

Mais revenons aux deux anciens séminaristes que nous avons perdus de vue, Andehoua et Teouatirhon, depuis que nous les avons laissés au sein de leurs familles. Armand-Jean passa quatre ans en contact avec l'infidélité et la barbarie sans faire la moindre souillure à sa robe d'innocence. La Providence le protégea visiblement en plusieurs occasions où sa vie fut exposée aux plus grands périls. C'était sans doute en récompense du bien qu'il faisait autour de lui, en coopérant à l'œuvre civilisatrice et religieuse des

héroïques missionnaires pour plusieurs desquels l'heure du martyre approchait.

Après la dispersion des Hurons, Armand suivit ses compatriotes à Québec, et il choisit pour se fixer l'île d'Orléans, qui en 1648 donna l'hospitalité à un groupe considérable de ces pauvres exilés. Ici, comme aux Hurons, l'ancien séminariste devenu homme, était un sujet d'édification générale. Pas un n'était plus assidu à assister aux offices de la Congrégation de la sainte Vierge fondée dans l'île. Etant tombé gravement malade, il demanda son admission à l'Hôtel-Dieu de Québec, et il vint y finir ses jours peu de temps après. Il était alors âgé de 36 ans. C'était en l'année 1654.

Armand avait toujours été fidèle aux promesses de son baptême. " Tous les jours, écrit le Père Le Mercier, alors supérieur des missions, il entendait deux messes, quelque rigueur du froid qu'il fit au plus fort de l'hiver : il les entendait les mains jointes, les deux genoux tout nus en terre, dans un respect de dévotion qui n'avait rien de sauvage. Ses prières finies, il allait travailler en son champ, soit pour abattre la forêt voisine, soit pour brûler les arbres et rendre la terre labourable, qui est un travail très pénible. Le peu de repos qu'il prenait de temps en temps, il l'employait à dire son chapelet, souvent cinq et six en un jour."

Félicité, sa veuve, conçut un profond chagrin de cette mort inattendue. Mais elle trouva dans sa foi qui n'était pas moins grande que celle de son mari, des consolations suffisantes pour lui faire supporter cette terrible épreuve avec une résignation admirable. De crainte de prévariquer, elle préféra rester où elle était, plutôt que de se rendre chez les Iroquois où elle avait un frère naturalisé pour lequel elle avait toujours eu le plus tendre attachement. Répondant à un Père qui lui faisait des remontrances au sujet de ce départ que la nature l'invitait à entreprendre, elle dit : " Est-il vrai que pour aimer Jésus il faille demeurer ici ? La nature a beau dire, mon cœur a beau le désirer, mes yeux ne verront point ce frère que j'ai tant souhaité." Puis fondant en larmes, elle continua : " Non, non, mon voyage ne se fera point, quoi que j'en dusse être au mourir." Elle perdit aussitôt connaissance et ne recouvra ses sens qu'au bout de vingt-quatre heures. Telle fut la foi de cette chrétienne, foi robuste qui lui permit de faire un sacrifice presque au-dessus des forces de la nature. Qu'on cherche ailleurs que dans l'Eglise catholique des exemples d'un pareil dévouement à sa religion ?

IV

Il ne nous reste plus pour clore l'histoire intime des séminaristes hurons qu'à raconter la mort de Teouatirhon, l'un des plus remarquables de la petite phalange. Nous avons été témoins de son retour au pays de ses pères, et nous n'avons pas oublié la prédiction d'Andehoua à son sujet : "Il se perdra, avait dit ce pieux jeune homme, aussitôt qu'il sera rendu en son pays." Ce ne fut malheureusement que trop vrai, car l'ancien élève des Jésuites, si bien disposé au séminaire, ne tarda pas une fois sorti, à se laisser entraîner dans toute sorte de déréglements. Les missionnaires qui avaient l'œil sur sa conduite, ne manquaient pas de le réprimander, quand il tombait dans quelques fautes graves. Il s'amendait pendant quelque temps, pour retomber ensuite. C'est ainsi que des conversions succédèrent à des intervalles de vie déréglée, et il semblait s'enfoncer dans le bourbier du vice, à mesure qu'il avançait en âge. Il se serait infailliblement perdu, si Dieu, dans sa grande miséricorde, ne l'eût pas retiré du monde avant le temps. Frappé à mort à la suite d'un accident, les Pères s'empressèrent de lui offrir les sacrements de la religion catholique, et le préparèrent au terrible passage de l'éternité. Teouatirhon mourut en l'année 1640, muni de tous les secours de l'Eglise.

Le séminaire des sauvages a fermé ses portes pour toujours. Le Couvent de Notre-Dame des Anges n'existe plus que comme souvenir, car les Jésuites l'avaient quitté pour venir se fixer à la haute-ville. Mais, poursuivant toujours leur idée première, d'attirer à Dieu, au moyen de séminaires les peuplades sauvages pour lesquelles ils entretenaient une prédilection marquée, les Jésuites en ouvrirent un second aux Trois-Rivières, en 1643. Six excellents néophytes y recevaient des leçons de catéchisme dès la première année de sa fondation. Cette fois l'épreuve ne fut pas de longue durée, le séminaire des Trois-Rivières fut fermé au bout d'un an, malgré tout le bon vouloir des missionnaires. Ils portèrent désormais leurs talents et leurs ressources à une entreprise plus fructueuse dans ses résultats, en engageant les sauvages à pratiquer la vie sédentaire près de Québec. C'est à Sillery qu'ils travailleront à l'avenir, avec un zèle et une ferveur qui provoquera l'admiration de la première supérieure des Ursulines. "C'est une chose admirable, écrivait Marie Guyart de l'Incarnation, le 3 septembre 1640, que la ferveur et le zèle des RR. PP. de la Compagnie de Jésus. Le P. Vi-

mont, supérieur de la mission, pour encourager les pauvres Sauvages les mène lui-même au travail, et travaille à la terre avec eux, ne trouvant rien de bas, en ce qui concerne la gloire de Dieu et le bien de ce pauvre peuple." (1)

L'histoire du séminaire des Hurons est courte, mais pleine d'enseignements précieux. S'il est vrai de dire que le grain de senevé, jeté en terre par les Jésuites avec la coopération de Champlain, arrosé des sueurs du Père Daniel, n'a pas produit cet arbre fort et robuste dont parle l'Evangile, nous pouvons cependant affirmer qu'il a produit des rejetons vigoureux et des fruits de bénédiction et de salut. Il est des plantes, même vivaces, qui dégénèrent à la longue et meurent au bout d'un certain nombre d'années, malgré les précautions les plus assidues et les soins les plus habiles du jardinier. On ne sait trop au juste si ce résultat est dû aux au manque de principes fertilisants dans le sol, ou si la plante porte en elle-même un germe de mortalité naturelle. Ainsi de beaucoup d'institutions humaines que leurs promoteurs ont entourées des plus délicates attentions. Ils les ont vues quelquefois prospérer et grandir, et puis aller en déclinant jusqu'à complète extinction. Tel fut le sort du Séminaire de Notre-Dame-des-Anges.

N. E. Dionne.

(1) Lettres historiques, XIII. p. 322-323.

ERRATA.

Aux pages 8 et 11, au lieu de "Paul de Noüe", *lisez* "Anne de Noüe".